

permis que deux jours et demi d'audiences. Certes, si les conservateurs s'inquiétaient tant de ne voir qu'un aspect de la question exposé, ils en sont en partie responsables parce que ce sont eux qui ont contraint le comité à limiter ses audiences à deux brèves journées.

En outre, je crois savoir que les députés de l'opposition membres du comité n'ont pas refusé aux partisans du projet de loi de se faire entendre. Si les conservateurs connaissaient des gens qui voulaient défendre ce projet de loi, rien ne les empêchait de les faire inscrire sur la liste des témoins. Les députés conviendront, j'en suis sûr, que les faits sont éloquentes. Si personne n'est venu défendre le projet de loi devant le comité, c'est que les personnes qui s'y connaissent le mieux en matière de garde d'enfants n'avaient rien de bon à en dire.

M. Cassidy: Madame la Présidente, nous prenons bonne note des commentaires du député. Je reste perplexe. Je l'ai dit tout à l'heure, si le gouvernement avait tenu à disposer de suffisamment de temps pour examiner la question, il est évident qu'il aurait pu présenter sa mesure législative il y a six mois ou un an. Mais il était si pris par son accord de libre-échange qu'il ne l'a pas fait. Il s'est mis lui-même dans cette désagréable position. À mon avis, cette mesure législative ne deviendra pas loi et ne sera pas promulguée parce qu'il est probable que la Chambre sera dissoute et que des élections seront déclenchées à la fin de la semaine. Si ce scénario se produit, le gouvernement sera le seul responsable à blâmer.

J'ai bien aimé les remarques du député. Cependant, je dois souligner, plus par affliction que par colère, que la position officielle du parti libéral, quoique le chef de l'opposition (M. Turner) ne l'ait pas énoncée clairement aujourd'hui, c'est que les services de garde seront étendus parallèlement à la réduction du déficit. Pareille politique prouve bien que l'engagement de ce parti envers les services de garde d'enfants est un peu moins rigoureux que ses porte-parole n'ont sans doute voulu le laisser croire dans leurs discours d'aujourd'hui.

Les libéraux ont souscrit au financement des garderies commerciales. J'ai entendu le chef de l'opposition soutenir tout à l'heure qu'il créerait une fondation pour ces services, ce qui signifierait dans les faits que la capacité du gouvernement du Canada de déterminer les objectifs nationaux en matière de services de garde serait en quelque sorte déléguée ou mitigée, ou peut-être affaiblie, par une telle fondation.

Lors des prochaines élections, il sera question, je pense bien, du bilan, non seulement des conservateurs, mais également des libéraux, en ce qui concerne les grandes questions d'intérêt national, notamment les services de garde. Bien des gens avec qui il m'est donné de m'entretenir ces jours-ci à l'occasion de mes visites à domicile m'affirment ne pas apprécier les initiatives des conservateurs, mais ne pas pouvoir non plus oublier la négligence dont les libéraux s'étaient rendu coupables à l'époque où ils étaient au pouvoir.

Rappelez-vous, madame la Présidente, que, si le financement des services de garde a été puisé à même les crédits destinés au Programme d'assistance sociale du Canada, devant l'augmentation du nombre des travailleuses et du nombre des familles monoparentales ou ne comptant qu'une seule source de revenu pour lesquelles les services de garde s'imposaient, les

Services de garde d'enfants

libéraux ont négligé de proposer une stratégie nationale pour les services de garde d'enfants. En fait, ils ont même essayé de réduire les dépenses dans quelques-uns de ces domaines par des moyens comme la Loi sur les programmes établis qui a, bien entendu, contribué à réduire au niveau provincial les crédits provenant du Régime d'assistance publique du Canada.

Si j'en parle, c'est que même si les observations du député au sujet des initiatives des conservateurs ont été bien accueillies, je ne veux pas que les Canadiens oublient complètement certaines des difficultés qui existaient déjà dans ce domaine à l'époque de l'ancien gouvernement libéral.

M. Rob Nicholson (Niagara Falls): Madame la Présidente, je suis heureux de pouvoir dire quelques mots dans le présent débat. Il n'y a probablement aucun projet de loi dont nous sommes saisis pendant la présente législature, du moins certes à ma connaissance, qui n'ait fait autant l'objet de méprise et de mauvaise information. Il est clair, et il faut le faire remarquer, que le projet de loi C-144 va permettre un meilleur accès à des garderies agréées et de qualité au Canada. Si nos adversaires étaient bien francs et honnêtes, ils le reconnaîtraient.

Les députés d'opposition savent sans doute qu'en retardant l'adoption jusqu'après les élections, ils nous feront manquer à la parole donnée aux gouvernements provinciaux qui sont actuellement en train de donner de l'expansion à leurs programmes de garderie en s'attendant à ce que le gouvernement fédéral les défraie de 75 p. 100 de leurs dépenses en immobilisations et, dans le cas des provinces pauvres, de plus de la moitié de leurs dépenses de fonctionnement. Si les députés d'opposition ne laissent pas adopter le projet de loi, ils devront rendre des comptes aux gouvernements provinciaux qui ne pourront pas recevoir ce financement sur lequel ils fondaient leurs plans actuels. De même, ils nous feront manquer à notre parole envers les parents et les enfants qui bénéficieraient maintenant d'un programme amélioré de garderie.

Si certains de ces faits bien simples venaient à la connaissance des Canadiens, les députés d'opposition se verraient condamnés à juste titre comme obstructionnistes par les parents, les enfants et les gouvernements provinciaux qui ont tellement à gagner de l'adoption du projet de loi C-144.

Au lieu de laisser le débat parvenir à terme, ils veulent détourner l'attention des Canadiens. Ils ont fait circuler des contre-vérités qu'ils savent erronées dans le but d'embrouiller l'objet du débat. Il importe de souligner que les enfants sont au coeur de ce débat et que l'aide que nous voulons leur apporter sera retardée si nous laissons les néo-démocrates et les libéraux agir à leur guise.

Ce serait pour moi comme pour tous mes collègues ministériels une tâche incommensurable que de tenter de réfuter toutes les contre-vérités évoquées au cours de ce débat, notamment de la part du NPD. Je ne reviendrai donc que sur certains des arguments entendus ces derniers jours.

Je vais rappeler en particulier certains des propos tenus par le député de Kamloops—Shuswap (M. Riis), auxquels le très honorable chef de l'opposition (M. Turner) a fait écho il y a à peine une heure. J'entends montrer à la Chambre qu'il s'agit bel et bien de désinformation.